

PAR TÉLÉCOPIEUR

Québec, le 28 mai 2003

Monsieur Jacques Lebuis
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation
Direction de l'environnement
et du développement durable
200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Objet : Commission sur le développement durable de la production porcine au
Québec

Monsieur,

La présente est pour vous rappeler une demande qui vous a été faite le 16 janvier dernier par la Commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine au Québec. La demande était la suivante et concernait les coûts environnementaux engendrés par la production porcine :

1. Évaluer les répercussions économiques directes et indirectes de la production porcine sur le milieu agricole et sur la valeur des terres.

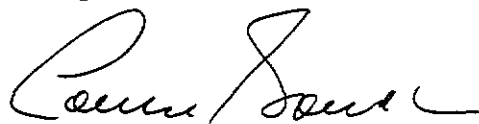
Cette évaluation devrait également tenir compte des externalités, de l'intensification de la production et de sa concentration dans certaines régions de même que de la multifonctionnalité de l'espace rural.

La Commission souhaite obtenir une réponse à cette demande au plus tard le 13 juin 2003 afin de lui permettre de poursuivre ses travaux.

Pour tout renseignement supplémentaire sur ces questions, veuillez contacter M^{me} Édith Bourque, analyste de la Commission, au numéro (418) 528-0770.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente de la commission,



Louise Boucher